



Mairie de Neufchâtel en Saosnois
3, place Maxime Boisseau
72600 Neufchâtel en Saosnois
☎ 02 43 97 74 15
mairie.neufchatel-en-saosnois@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU

Séance du 12 avril 2019

Le douze avril deux mil dix-neuf à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Michel GOURDEL, Maire.

Présents : M. GOURDEL Michel, Maire, Mmes : MOULARD Claudie, QUERE Cécile, MM : CHOLET Jonathan, GERVAIS Hubert, MARTIN Richard, MARUITTE Rémi, PIEL Wilfrid, PORTE Jean-Yves.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GILOUPPE Chantal procuration à MOULARD Claudie, Mme RAGAINÉ Chantal procuration à PORTE Jean-Yves et M BLEU Gérard procuration à MARTIN Richard.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 12
- En exercice : 9

Secrétaire de séance : Néant.

15-04/2019 – APPROBATION DU COMPTE DU COMPTE DE GESTION COMMUNE 2018

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du Compte de gestion dressé par MME LEFEVRE, Receveur municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur, Approuve le Compte de gestion dressé par MME LEFEVRE, Receveur municipal.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 3)

7-04/2019 – APPROBATION DU COMPTE DU COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2018

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du Compte de gestion dressé par Madame LEFEVRE, Receveur municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur, Approuve le Compte de gestion dressé par Madame LEFEVRE, Receveur municipal.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 1)

5-04/2019 – APPROBATION DU COMPTE DU COMPTE DE GESTION LOTISSEMENT 2018

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du Compte de gestion dressé par Madame LEFEVRE, Receveur municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur, Approuve le Compte de gestion dressé par Madame LEFEVRE, Receveur municipal.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 1)

14-04/2019 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2018

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. Le conseil municipal siège alors sous la présidence de Monsieur PORTE Jean-Yves,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

- . Résultats reportés 38 462,51
- . Dépenses de l'exercice 582 595,46
- . Recettes de l'exercice 788 477,25
- . Résultat de l'exercice 205 881,79
- . Résultat de clôture 2018 244 344,30

Section d'investissement

- . Résultat de clôture 2017 -1 346 834,28
- . Dépenses de l'exercice 213 165,01
- . Recettes de l'exercice 1 645 631,81
- . Résultat de l'exercice 1 432 466,80
- . Résultat de clôture 2018 85 632,52

Restes à réaliser

- . En dépenses d'investissement 16 188,00
- . Solde -16 188,00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 0 contre : 8 abstentions : 3)

6-04/2019 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2018

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. Le conseil municipal siège alors sous la présidence de Monsieur PORTE Jean-Yves,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation

- . Résultats reportés 0,00
- . Dépenses de l'exercice 42 600,23
- . Recettes de l'exercice 53 385,29
- . Résultat de l'exercice 10 785,06
- . Résultat de clôture 2018 10 785,06

Section d'investissement

- . Résultat de clôture 2017 -34 159,46
- . Dépenses de l'exercice 39 451,07
- . Recettes de l'exercice 63 458,73
- . Résultat de l'exercice 24 007,66
- . Résultat de clôture 2018 -10 151,80

Restes à réaliser

- . En dépenses d'investissement 9 077,76
- . Solde -9 077,76

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

4-04/2019 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT 2018

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. Le conseil municipal siège alors sous la présidence de PORTE Jean-Yves,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

- . Résultats reportés 0,00
- . Dépenses de l'exercice 0,00
- . Recettes de l'exercice 0,00
- . Résultat de l'exercice 0,00
- . Résultat de clôture 2018 0,00

Section d'investissement

- . Résultat de clôture 2017 -7 383,11
- . Dépenses de l'exercice 0,00
- . Recettes de l'exercice 0,00
- . Résultat de l'exercice 0,00
- . Résultat de clôture 2018 -7 383,11

Restes à réaliser

- . Solde 0.00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

10-04/2019 – AFFECTATION DU RESULTAT ASSAINISSEMENT 2018

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section d'exploitation

- . Un résultat de clôture de l'exercice 2017 0,00
- . Un résultat positif pour l'exercice 2018 10 785,06
- . Soit un résultat de clôture de l'exercice 2018 10 785,06

En section d'investissement

- . Un résultat de clôture de l'exercice 2018 -10 151,80
- . Un solde des restes à réaliser 2018 -9 077,76
- . Soit un besoin de financement de 19 229,56

Décide d'affecter ce résultat comme suit :
En section d'investissement de l'exercice 2019
 . Au compte 1068 (recettes) 10 785,06
En section d'exploitation de l'exercice 2019
 . Le solde au compte 002 (Résultat reporté) 0,00

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

11-04/2019 – AFFECTATION DU RESULTAT LOTISSEMENT 2018

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement
 . Un résultat de clôture de l'exercice 2017 0,00
 . Un résultat positif pour l'exercice 2018 0,00
 . Soit un résultat de clôture de l'exercice 2018 0,00
En section d'investissement
 . Un résultat de clôture de l'exercice 2018 -7 383,11
 . Un solde des restes à réaliser 2018 0,00
 . Soit un besoin de financement de 7 383,11

Décide d'affecter ce résultat comme suit :
En section d'investissement de l'exercice 2019
 . Au compte 1068 (recettes) 0,00
En section de fonctionnement de l'exercice 2019
 . Le solde au compte 002 (Résultat reporté) 0,00

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

FIXATION DU TAUX DE TROIS TAXES LOCALES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les taux d'imposition applicables en 2019 aux trois taxes directes locales :

- taxe d'habitation	20,73%
- taxe foncière sur les propriétés bâties	18,34%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties	33,48%

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

D2019_04_01 – BUDGET PRIMITIF 2019 COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de l'année 2019 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Fonctionnement

Dépenses	998 194.30 €	Recettes	998 194.30 €
----------	--------------	----------	--------------

Investissement

Dépenses	607 345.82 €	Recettes	607 345.82 €
----------	--------------	----------	--------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par : 1 voix pour, 8 voix contre et 3 abstentions, de ne pas adopter le budget primitif de la commune pour l'année 2019. De ce fait il n'y a donc pas d'affectation des résultats

A l'unanimité (pour : 1 contre : 8 abstentions : 3)

D2019_04_02 – BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de l'année 2019 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Fonctionnement

Dépenses	72 829.02 €	Recettes	72 829.02 €
----------	-------------	----------	-------------

Investissement

Dépenses	70 161.48 €	Recettes	70 161.48 €
----------	-------------	----------	-------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par : 1 voix pour, 7 voix contre et 4 abstentions, de ne pas adopter le budget primitif de l'assainissement pour l'année 2019.

A l'unanimité (pour : 1 contre : 7 abstentions : 4)

D2019_04_03 – BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de l'année 2019 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Fonctionnement

Dépenses	22 383.11 €	Recettes	22 383.11 €
----------	-------------	----------	-------------

Investissement

Dépenses	14 766.22 €	Recettes	14 766.22 €
----------	-------------	----------	-------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par : 1 voix pour, 7 voix contre et 4 abstentions, de ne pas adopter le budget primitif de lotissement pour l'année 2019.

A l'unanimité (pour : 1 contre : 7 abstentions : 4)

QUESTIONS DIVERSES